

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 141 (2015)
Heft: 11: Dimensionnement de bâtiments en bois

Vereinsnachrichten: Pages SIA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS SIA 2015: RENFORCER LES GROUPES PROFESSIONNELS

Validation par les délégués, à Genève, de la politique et des thèmes stratégiques de la SIA. Discussions sur la « Charte Honoraires équitables » et sur le rôle des groupes professionnels. Election de l'architecte Sacha Menz au comité de la SIA.

« L'Assemblée des délégués à Genève ? Jusqu'à Genève ? » Les délégués de la SIA ont réservé un accueil très mitigé au choix du lieu de réunion, quand ils ont constaté qu'ils devraient cette année se déplacer à l'extrême ouest de la Suisse. Mais le jour venu, même les plus sceptiques n'avaient plus aucun doute. Un ciel printanier d'un bleu resplendissant s'était déployé sur Genève, la métropole cosmopolite aux 170 nationalités pour tout juste 200 000 habitants. Situé au huitième étage de la Fédération des Entreprises Romandes Genève, le restaurant réunissant les participants pour l'apéritif avant l'assemblée offrait une vue époustouflante sur la ville, le vaste lac et les chaînes de montagnes limitrophes, dont une partie se situe en France. Les délégués ont ensuite été récompensés par un exposé passionnant d'Isabel Girault : la directrice de l'Office cantonal de l'aménagement du territoire a commenté les enjeux et les projets d'aménagement du territoire prévus dans l'agglomération. On n'aurait pu imaginer réunion plus stimulante.

Le volet officiel a débuté avec la présentation, par Stefan Cadosch, du rapport annuel d'activités du bureau pour 2014-2015. Daniele Biaggi a commenté les comptes annuels 2014 (budget total : 13,8 millions de francs), qui se sont soldés par un bénéfice de 80 000 francs. Dans les deux cas, le rapport a été approuvé à l'unanimité. En 2015, le budget opérationnel de la SIA (13,6 millions) est inférieur de 200 000 francs à l'année dernière, une baisse avant tout liée au report de projets de normes. Le budget 2015 a lui aussi été adopté sans aucune opposition.

Subitement, l'émotion était au rendez-vous

Les délégués avaient encore la tête bourdonnante des chiffres rapportés par Daniele Biaggi et Daniel Röschli (responsable financier) quand, tout à coup, une chanteuse aux cheveux sombres et aux yeux pétillants s'est levée dans la salle. Personne ne l'avait vue venir. Soudain, l'émotion était au rendez-vous, très sonore, mais dans le sens le plus agréable qui soit. Eva Maria Enderlin, chan-



© Manu Friederich

teuse et comédienne zurichoise, a entonné un chant d'adieu : intitulée *Andrea*, sa première chanson évoquait Andrea Deplazes, membre sortant du comité de la SIA. Sans effort et presque sans utiliser le microphone, sa voix a rempli la salle, accompagnée uniquement d'un guitariste. D'abord étonnés, puis ravis, les délégués ont écouté attentivement. Andrea Deplazes était visiblement ému de cet hommage. La chanteuse a commencé en allemand, puis est passée à l'italien, choisissant le classique air napolitain *O sole mio*. Le troisième morceau, français celui-là, s'intitulait *Puisque tu pars*. Empreint de charme, il signifiait de façon très claire à Andrea Deplazes que la SIA ne le laissait pas partir de bon cœur, après douze années passées au sein du comité. « Andrea est irremplaçable », a déclaré le président Stefan Cadosch, brossant le portrait de l'éminent architecte et professeur : la créativité, la curiosité et l'indépendance intellectuelle de ce « penseur à l'affût » sont, selon lui, trop grandes. L'assemblée a approuvé à l'unanimité la demande du comité de nommer Andrea Deplazes membre d'honneur de la SIA.

L'ingénieur civil Nicolas Kosticzs a lui aussi été désigné membre d'honneur, après presque cinquante ans d'affiliation et presque autant de temps à œuvrer pour l'association. Fils d'une mère suisse et d'un père hongrois, il a fait partie du comité de la SIA pendant dix ans et est, depuis plus de vingt ans, membre du Conseil suisse d'honneur, une fonction certes honorifique, mais pas toujours très agréable. Organe d'arbitrage extrajudiciaire, la commission doit en effet vérifier si les membres de la profession ont enfreint ou non leur obligation professionnelle de diligence.

Un nouveau membre au comité : Sacha Menz

Une tâche très familière aussi pour le successeur d'Andrea Deplazes au comité, l'architecte et professeur zurichois Sacha Menz. Outre son activité d'architecte, Sacha Menz exerce depuis de nombreuses années en qualité d'expert devant les tribunaux lors de litiges entre maîtres d'ouvrage et architectes sur des vices de construction. En 2013, il a fait paraître un manuel consacré à ce thème, *Mängel im Hochbau*. Comme si cela ne suffisait pas, il se consacre à la recherche et enseigne les différentes phases et exigences du processus de construction à l'Institut de technologie et d'architecture (ITA) de l'EPFZ. Mieux que quiconque, il tisse ainsi le lien entre aménagement architectural et mise en œuvre concrète de la planification. Il connaît aussi bien le point de vue du maître d'ouvrage que celui de l'architecte concepteur. On ne saurait imaginer meilleur expert pour incarner le rôle d'intermédiaire, indispensable au sein de la SIA, entre bureaux d'études et public.

Thème stratégique « Processus de planification et de construction »

Stefan Cadosch a présenté ce Viennois d'origine, président de la section SIA Zurich de 2005 à 2011, par ces mots : « Il est tout sauf consensuel, mais nous avons besoin de ce genre de personnes au comité. La SIA n'est pas un endroit où l'on se caresse dans le sens du poil. De temps en temps, l'association est secouée par des débats contradictoires. » Sacha Menz a été élu à l'unanimité au comité. Son profil professionnel a convaincu les délégués d'entériner la proposition du comité de faire du « processus de planification et de construction » un nouveau thème stratégique de la SIA.

Il vient remplacer la « culture du bâti » qui restera l'un des centres d'intérêt. Mais une étape importante a été franchie avec l'ancrage de la construction contemporaine dans le Message culture à venir de la Confédération. Le comité a approuvé les quatre autres domaines pour deux années de plus. Les comités et les responsables techniques du bureau SIA ont ensuite présenté les activités en cours : le projet « Avenir du patrimoine construit en Suisse » en coopération avec l'EPFZ, la section « Etranger » nouvellement constituée pour les membres de la SIA étrangers ou actifs hors frontières et, pour finir, la « Charte Honoraires équitables pour des prestations qualifiées ». En accord avec pas moins de dix associations d'ingénieurs et d'architectes (un « tour de force » selon Stefan Cadosch), cette charte a été élaborée et envoyée par la SIA à ses membres pour signature. Depuis, le bureau a reçu près de 2500 exemplaires signés. Les lettres qui les accompagnaient évoquent les taux horaires de 50 francs, les donneurs d'ordre publics qui font baisser les honoraires, mais aussi les échos positifs à l'égard de l'engagement de la SIA.

« Nous avons dissuadé nos membres de signer la Charte »

Nadine Couderq, présidente de la section SIA Genève, a cependant estimé que la Charte n'allait pas assez loin. Elle a déclaré sans ambages : « Le comité de la section Genève a décidé de ne pas signer la Charte et en a informé ses membres ». Selon elle, le comité en a longuement discuté et est arrivé à la conclusion qu'un simple appel n'allait pas assez loin, dans le fond comme dans la forme. L'objectif visé est une protection clairement renforcée de la profession, comme, par exemple, une loi sur les architectes. « Ici à Genève, nous subissons la forte pression des prestataires de l'UE (France) qui se bousculent dans le canton », a-t-elle ajouté pour justifier cette décision. Stefan Cadosch avait déjà abordé le sujet dans la matinée, regrettant la décision du comité de la section, tout en com-



© Manu Friederich

tenant la problématique : « Nous avons compris votre message ! » Le président et le comité ont par conséquent l'intention, avec le conseil d'experts SIA pour la passation des marchés et les sections, d'aborder ce thème en 2015 dans les régions périphériques et, le cas échéant, sur le plan politique.

Le comité a également dressé un bilan critique de la structure modifiée de la SIA, mise en vigueur par l'AD en novembre 2012. Dans son rapport, il conclut sur une note positive : les adaptations d'ordre organisationnel ont fait leurs preuves et contribué à un impact et une efficacité accrues de l'association. Toutefois, le comité juge que les groupes professionnels n'auraient pas encore atteint l'envergure souhaitée qui ferait d'eux un « sparring partner » puissant, représentant les disciplines, pour le comité et l'ensemble de la SIA. Michael Schmid (BGA), Fritz Zollinger (BGU) et Jobst Willers (BGT), présidents des groupes professionnels, ont expliqué eux aussi qu'ils n'étaient pas encore satisfaits de la situation.

Dans son allocution de début d'AD, Stefan Cadosch a pris position sans équivoque en faveur des groupes professionnels, sans les

quels, selon lui, la SIA ne fonctionnerait pas. Le comité cherche donc avec eux des moyens d'améliorer la situation. Les groupes professionnels ont demandé que le comité montre dans un délai de six mois comment il entend s'attaquer aux lacunes encore existantes. Les délégués ont approuvé cette proposition. Intégrée dans une évaluation globale sur la structure de l'association, la fonctionnalité des groupes professionnels sera analysée avec l'aide de conseillers externes et reconstruite dans deux ans.

Frank Peter Jäger est rédacteur des pages de la SIA, frank.jaeger@sia.ch

PAV, OU EN SOMMES-NOUS ?

Onze mille logements, autant d'emplois : le projet Praille Acacias Vernets (PAV) représente une opportunité de développement unique au cœur de Genève. Le mardi 16 juin, la Commission des relations territoriales de la SIA section Genève organise une conférence pour faire le bilan de l'avancement des différents projets (secteur de l'Etoile, site des Vernets, Marbrerie) et présenter les objectifs et la planification à venir. Avec la directrice générale de l'Office de l'urbanisme Isabel Girault et Stéphane Thiébaud, directeur du développement urbain, région PAV. La conférence sera suivie d'un débat.

(SIA)

Mardi 16 juin 2015 à 17h, FER, rue de Saint-Jean 98, Genève
www.ge.sia.ch



© Manu Friederich

sia

ATELIER « DEMAIN ? LA SUISSE » À GENÈVE : ANALYSES PRÉCISES, IDÉES FORTES

La conseillère fédérale Doris Leuthard a convié les étudiants de cinq hautes écoles spécialisées à l'atelier « demain ? La Suisse » à Genève, à la recherche de modèles interdisciplinaires propices à une croissance durable.

L'atelier tenu le 11 mai dernier à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia) a clairement mis à mal l'idée très répandue selon laquelle les jeunes d'aujourd'hui ne se préoccupent que de leurs smartphones et des sorties du week-end. Les responsables des différents groupes de travail n'ont pas tari d'éloges à l'égard des participants, des étudiants extrêmement motivés qui ont analysé la situation actuelle de notre pays avec une précision remarquable et proposé des solutions hautement originales.

Cet atelier, organisé par l'Office fédéral du développement territorial ARE et la SIA, s'inscrit dans la lignée du concours d'idées du même nom lancé par la conseillère fédérale Doris Leuthard à l'automne 2014. Maria Lezzi, directrice de l'ARE, en a présenté les résultats. Des étudiants de cinq hautes écoles spécialisées (hepia Genève, HSLU Lucerne, SUPSI Lugano, HSR Rapperswil, HGK Bâle) et issus de différentes filières se sont réunis en groupes de travail, ce qui a permis un véritable brassage des langues, disciplines et positions défendues par chaque école.

Si la mixité linguistique et géographique semble être à première vue un frein au travail d'équipe, elle se révèle vite le moteur d'échanges de vue intensifs d'où naissent les visions et utopies les plus créatives. Chaque groupe de travail a traité une problématique spécifique, avec l'assistance de représentants de la SIA et de l'ARE : qu'entend-on par 100 % Suisse ? quelles sont nos valeurs immatérielles ? que peuvent apporter les nouvelles idées de « mise en commun » aux générations futures ? quel est aujourd'hui l'impact des influences culturelles extérieures sur la Suisse ?

Visions d'avenir

La conseillère fédérale Doris Leuthard a expliqué la raison d'être de ce concours aux quelque 400 personnes présentes. Il en va de la responsabilité des jeunes générations face à leur avenir et des choix qui s'imposent ces prochaines années. « A quoi ressemblera la Suisse dans vingt ans ? Quelles sont les conséquences pour la Suisse d'une population de 10 millions d'habitants ? Nous savons comment construire. Mais avons-nous également des visions d'avenir ? » A ce jour, les modèles proposés en matière de gestion de la croissance sont peu visionnaires



© ARE, Jess Hoffmann

et souvent limités à une région. C'est pourquoi Doris Leuthard a souhaité écouter les idées des jeunes. Elle s'est montrée très enthousiaste quant aux nombreuses sources d'inspiration des équipes interdisciplinaires des cinq hautes écoles spécialisées.

« SwissTopia » remporte le concours

Stefan Cadosch, président de la SIA, a quant à lui exposé en détail les résultats du concours, remporté par le projet « SwissTopia » des étudiants d'hepia. De nombreux aspects ont été abordés par les différents projets, qui ont tous esquissé une société multiculturelle et multilingue future devant unir ses forces pour façonn

ner l'avenir du pays. La gestion parcimonieuse de la ressource qu'est le sol a également été un thème récurrent dans toutes les contributions. Il en ressort que ces réflexions sur l'avenir suscitent toujours de vives discussions sur les valeurs à promouvoir. Autre dénominateur commun de ces différents travaux : le regard des étudiants sur l'avenir de la Suisse est loin d'être aussi pessimiste qu'on pourrait le croire. Les questions économiques, les dangers naturels ainsi que les aspects politiques et même la lutte des classes, thèmes au cœur des préoccupations de la jeunesse il y a quarante ans, ont par contre été largement ignorés. Stefan Cadosch a néanmoins salué l'abondance d'idées incitant à poursuivre ces discussions stimulantes.

Pour compléter la présentation des résultats du concours et la table ronde de l'après-midi, la SIA a projeté des extraits de films provenant de l'exposition itinérante *Penser le territoire*.

Ivo Vasella est responsable de la communication à la SIA, ivo.vasella@sia.ch

form

CAS en expertise technique dans l'immobilier
19 septembre 2015 (9 mois), Fribourg
Inscription en ligne : www.heia-fr.ch/formation-continue

Construction de remplacement ; Rénovation, critères de décision
24 septembre 2015, Berne, 9h30 – 17h00
Code FREF2015, informations et inscription : www.sia.ch/form

La norme SIA118 dans la pratique
28 et 29 septembre 2015 (2 jours), Lausanne, 9h00 – 17h30
Code AB83-15, informations et inscription : www.sia.ch/form

Anna Hohler, SIA-coordination romande

sia